

PCF
Parti communiste français

Fédération de Seine et Marne

264 rue de la Justice BP 118 - 77004 Melun Cedex
Tél : 01.64.79.75.10 - Fax : 01.64.79.75.15
mail : pcf77@wanadoo.fr

INFO FEDE
Seine et Marne

20 Décembre 2013

BONNES FÊTES de fin d'année
à
toutes et à tous



**«Aucun de nous, en agissant seul,
ne peut atteindre le succès.»**

Nelson Mandela

Hommage à Nelson Mandela

Le 9 décembre au siège du Parti Communiste Français

“Fiers de payer l’impôt... Quand il est juste !” Abolir les privilèges fiscaux.

Le temps n’est plus à une “remise à plat” de l’impôt comme le souhaite le gouvernement. Il est désormais à asseoir l’impôt sur la richesse réelle accumulée. De chacun selon ses moyens, pour tous selon les besoins.

cale et les coûts exorbitants du capital. Le PCF appelle à des “états généraux” de la fiscalité, creusets de propositions alternatives.

Sur injonction des barons de la finance et de l’industrie et de la Commission de Bruxelles, tous les impôts



La «révolution fiscale», c’est rétablir l’égalité devant l’impôt avec une redistribution aux besoins de toutes les composantes sociales

Sommaire

- P1 - Bonnes Fêtes de fin d’année
- P2 -> «Fiers de payer l’impôt»...
- P3 et 4 - Les suites du 1er décembre :
Etats Généraux PCF

AGENDA

- P5 : Agenda de janvier
- Lundi 6 janvier :
Réunion compte de campagne
- Mercredi 22 Janvier :
Initiative santé, Sénat
- Jeudi 23 janvier :
- Réunion du Conseil National

Il y a deux façons d’aborder l’impôt. Pour la droite et le patronat, l’impôt est une “charge” puisqu’il représente de l’argent soustrait aux mécanismes de rentabilisation du capital. C’est pourquoi leur “moins d’impôts” est un attrape-nigaud. Leur idée, c’est moins d’impôts pour plus de profits.

Et puis il y a l’impôt considéré comme le carburant de la cohésion et du développement social et économique d’une nation.

Alors que, dans la crise actuelle, plus des neuf dixièmes de la population s’appauvrit, comment ne pas se tourner vers les responsables de cette crise qui, eux, continuent de s’enrichir ? Une fiscalité juste et solidaire est bien un problème urgent.

Fiscalité c’est notre argent, c’est notre affaire !

Le lien est direct entre la justice fis-

progressifs ont été dévitalisés : de l’impôt sur le revenu à celui sur les sociétés et les grandes fortunes. Leur ont été substitués des prélèvements dits « proportionnels », comme les taxes de consommation, ou prétendument « écologiques ». La hausse de la TVA au 1er janvier s’inscrit dans ce processus.

LES MOYENS EXISTENT

Indolore pour les riches, cette décision du gouvernement sera insupportable pour toutes celles et ceux qui “bouclent” le mois à 30 ou 40 euros près. La France compte, d’après l’INSEE, 8,617 millions de pauvres. La TVA, l’impôt le plus injuste, devient la première recette des caisses de l’état. Elle absorbe plus de 11% du budget d’une famille avec 20 000 € de revenus par an, contre 7,5% pour celle qui a 100 000 €. Même injustice avec l’impôt sur les sociétés : il pèse pour 8% sur les grandes entreprises

inscrites en Bourse ; 33% pour les PME. Depuis une dizaine d'années, les barèmes et les tranches d'impôt ont été remodelés par l'UMP et ses alliés au bénéfice des 10% les plus fortunés et de l'infime minorité du 1% des plus aisés. Cette politique a fait que la part des impôts, au regard de la richesse créée, a baissé au point de créer un manque à gagner pour l'état de plus de 60 milliards d'euros par an. à ceci s'ajoutent 60 à 80 milliards d'évasion fiscale et près de cent autres milliards de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises. Les moyens existent donc pour faire autrement que toujours et encore faire payer les plus modestes, quoi qu'en dise l'actuel gouvernement.

NON À LA HAUSSE DE LA TVA
OUI À LA JUSTICE FISCALE
TAXONS LE CAPITAL !

PÉTITION

- ▶ Je demande l'annulation de la hausse de la TVA prévue au 1^{er} janvier 2014.
- ▶ Je demande une vraie réforme fiscale de gauche qui taxe le capital et mette à contribution les plus riches pour rétablir la justice fiscale et sociale.

Nom - Prénom	Adresse	Signature

A retourner à PCF
264 Rue de la Justice BP 10.118 - 77004 Melun cedex

Les suites du 1er décembre: LE PCF LANCE DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR LA JUSTICE FISCALE

Sous la pression populaire, Jean-Marc Ayrault a dû ouvrir le dossier de la fiscalité. Cette question est aujourd'hui au centre du débat politique. Face aux injonctions de la droite et du Medef, le PCF appelle les citoyens à faire entendre leurs exigences. C'est le sens de la proposition d'états généraux pour la justice fiscale lancée par Pierre Laurent à l'issue de la marche du 1er décembre.

COMMENT CARACTÉRISER LA RÉVOLTE FISCALE QUI PARCOURT LE PAYS ?

La question de la fiscalité et de l'impôt est devenue une question « populaire », elle touche tout le monde et elle suscite une exaspération profonde. Parfois sans en voir les causes précises. Ce qui sous-tend cette colère, c'est l'injustice de l'impôt. Il nous faut beaucoup travailler pour montrer que collecter de l'argent pour investir, réaliser, développer le pays est utile. La question de fond, c'est que cette collecte doit épargner, autant que faire se peut, les ménages aujourd'hui écrasés par la charge

fiscale, épargner aussi les créateurs d'emplois et toucher d'abord ce qui est le vice majeur de notre système : les revenus financiers, les grandes entreprises du CAC 40, tous ceux qui n'investissent pas dans la production de richesses dans notre pays.

LE PCF PARLE DE GRANDE RÉFORME FISCALE ; ÇA VEUT DIRE QUOI ?

On va travailler dans plusieurs directions. D'abord on va faire la démonstration que l'impôt aujourd'hui en France fait système, ces milliers d'articles du code des impôts constituent un système qui, depuis une trentaine

d'années, a pris une orientation majeure, à savoir faire sauter tous les verrous, tous les obstacles à la rentabilité du capital. Loi après loi, réforme fiscale après réforme fiscale (TVA, suppression de tranches d'impôts, élargissement aux familles les plus modestes ces derniers temps), on est allés en ce sens, et les ménages paient beaucoup plus que les grandes entreprises et que les marchés de la finance. Il faut démonter ce système.

Que la TVA soit devenue la première ressource fiscale, devant l'impôt sur le revenu, est une catastrophe.

C'est injuste et c'est inefficace économiquement car ça bride la consommation, ça bride les investissements utiles et ça nourrit le cancer financier.

Ensuite, on va mettre sur la table tout le travail, considérable, déjà fait par le PCF depuis des années, toutes les propositions qu'il avance en matière d'impôts sur le revenu (les tranches, les niches fiscales, l'ISF), d'impôts sur le patrimoine (élargissement de l'assiette, droits de succession), d'impôts sur les sociétés (échelonnement, chiffres d'affaires, montrer aussi qu'au sein de l'impôt sur les sociétés, il y a des inégalités entre les grands groupes et les PME), d'impôts sur les collectivités territoriales. Ce n'est pas un secret de dire que le budget de ces collectivités va en se rétrécissant (baisse de dotations, resserrement du crédit, etc.). On va donc montrer qu'on a des corps de propositions qui existent déjà ; ça aussi, ça peut faire système.

En ayant toujours en tête de lier justice fiscale et efficacité économique.

MAIS COMMENT SE FAIRE COMPRENDRE SUR DE TELS SUJETS ?

Justement, c'est un élément très important de notre travail : se faire comprendre du plus grand nombre ! Souvent, les enjeux de fiscalité, ces questions, le langage utilisé, tout ça semble des affaires de spécialistes.

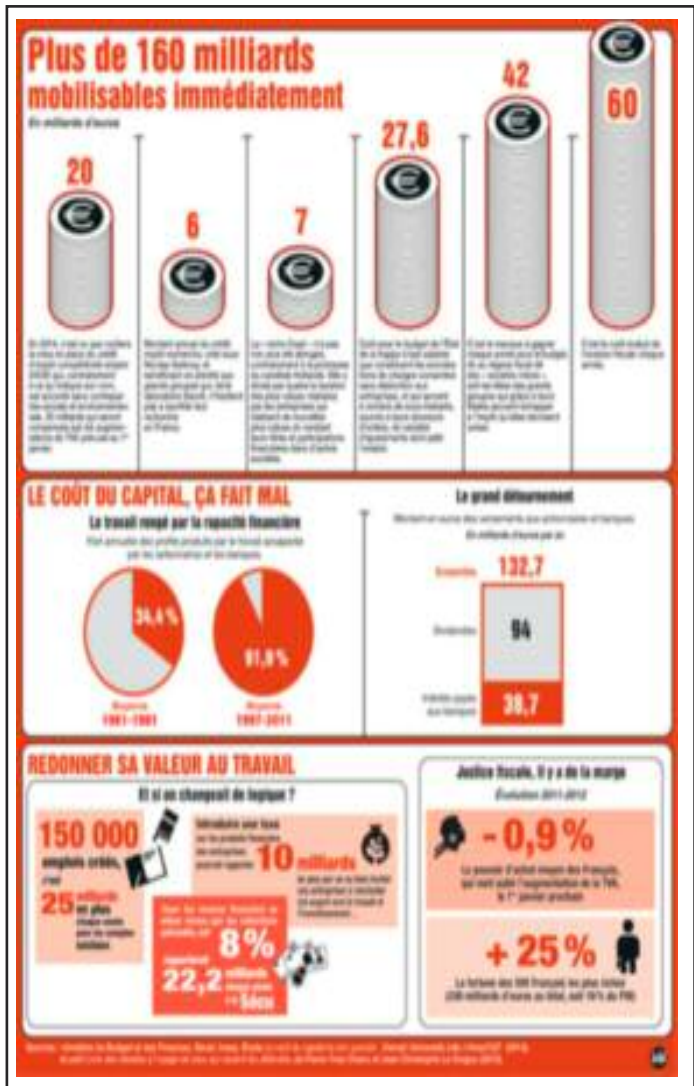
Les dossiers peuvent apparaître compliqués : il faut rendre les choses plus

travail d'éducation populaire qu'il nous faut entreprendre.

C'est un peu faire ici ce qu'on a été capables de faire avec le traité constitutionnel. Il faut donner des éléments de compréhension, à la fois sur ce que fait le gouvernement et sur nos propositions ; il faut trouver une expression politique pour se faire comprendre. Et je veux insister, pour terminer, sur le travail d'élargissement à mener.

On veut élargir l'auditoire, construire avec le plus grand nombre notre projet de loi sur la question. Il faut que cette question devienne très très populaire. C'est la démarche des états généraux.

On veut être au plus près des gens avec des assemblées citoyennes, populaires, des ateliers législatifs. On va dire aux participants : voilà d'où vient



simples, donner les clés. Il y a un travail politique à faire, c'est presque un

votre colère, voilà les alternatives qu'on a commencé à travailler, voilà comment on pourrait faire vraiment

autrement. On va écrire avec vous une loi qu'on va déposer en juin.

Les présidents de nos groupes parlementaires vont, en ce sens, inviter les syndicats, les formations politiques du Front de gauche, tous ceux qui ont envie de travailler avec nous.

Lundi 6 Janvier 2014 - 19h à la Fédération



I) Réunion sur les municipales : **Compte de Campagne**

- ⇒ Comment financer la campagne ?
- ⇒ Comment préparer un budget en fonction du montant remboursable ?
- ⇒ Coût du matériel officiel ?
- ⇒ Qui peut emprunter ?
- ⇒ Qui peut prêter (au candidat) ?
- ⇒ Qui peut donner ?
- Etc

II) *(Elections des Conseillers communautaires avec le système du «fléchage» explications.)*



Les priorités

- 1 Poursuivre la mise en place des campagnes d'action et signatures de pétitions pour la justice fiscale.
- 2 Travailler à la mise en place des «ateliers législatifs » en vue du projet de loi pour la justice fiscale.
- 3 Instruire et finaliser le débat sur nos choix aux élections municipales.
- 4 Mener les premières réflexions sur la composition de nos listes aux Européennes et les candidatures.

Mercredi 22 Janvier au Sénat

Le 22 janvier prochain, le Sénat examinera la proposition de loi que Michel Billout a déposé avec les membres du groupe visant à instaurer un moratoire sur les fermetures d'établissements de santé ou leur restructuration. Nous estimons en effet qu'il est temps de mettre un terme à ce qui s'apparente à une véritable hémorragie sanitaire en mettant fin aux fermetures d'établissements de santé ou de services, jusqu'à ce qu'une offre de santé au moins équivalente, pratiquant le tiers payant et les tarifs opposables soit garantie aux populations concernées.

Les sénateurs communistes ont besoin de l'appui de collectifs et du personnel médical des hôpitaux pour soutenir cette proposition de loi qui ne comprend que deux articles. *(voici les 2 articles concernés)*

Article 1er : À compter de la promulgation de la loi n° du tendant à instaurer un moratoire sur les fermetures de service et d'établissements de santé ou leur regroupement, et jusqu'à ce qu'une offre de santé au moins équivalente, pratiquant le tiers payant et les tarifs opposables soit garantie à la population concernée, plus aucun établissement public de santé ne peut être fermé ou se voir retirer son autorisation, sans l'avis favorable du conseil de surveillance de l'établissement et de la conférence de santé du territoire.

La commission médicale d'établissement et le Comité Technique d'Établissement sont également consultés. Leur avis est joint à ceux prononcés par le conseil de surveillance de l'établissement et la conférence de santé du territoire et adressé au directeur de l'Agence Régionale Santé qui en tire toutes conséquences utiles.

Article 2 : Les dispositions mentionnées à l'article précédent ne sont pas applicables aux établissements publics de santé qui présentent un risque grave et imminent pour la santé et la sécurité des personnels, de ses usagers ou des personnes présentes à d'autres titres dans l'Établissement.

Un décret en Conseil d'État précise les conditions dans lesquelles le directeur de l'agence régionale de santé fait application du premier alinéa, ainsi que les voies de recours devant l'autorité administrative.

À venir : Lettre et pétition à l'adresse des secrétaires de section.



Elections Européennes

► Les réunions de circonscriptions électorales européennes se sont tenues et vont se poursuivre jusqu'au 15 janvier, après la trêve des confiseurs. Notre ambition est que le Conseil national du 23 janvier valide le bulletin de vote et que **les communistes se prononcent sur la liste de leur circonscription en connaissance des autres le week-end des 30, 31 janvier et 1er février.**